
Catégorie socio-professionnelle et logement dans le Grand Paris : quels liens ? Quelle influence ? Quelles conséquences ?

Publié le 25/07/2019



Selon une étude des Notaires du Grand Paris, d'après les données de la Base immobilière BIEN, il est de plus en plus difficile de devenir propriétaire d'un logement en Ile-de-France sans faire partie des catégories socio-professionnelles (CSP) les plus favorisées et sans être à deux. Ainsi en 2018, 3 acquisitions de logements anciens sur 10 en Ile-de-France (et près de 9 sur 10 dans Paris), étaient issus d'une CSP+.

Quel est le profil des acheteurs de logements à Paris et en Ile-de-France ?

Sur le marché du logement dans le Grand Paris, où les prix ont considérablement augmenté, **la part des catégories socio-professionnelles (CSP) les plus favorisées s'est beaucoup renforcée**, dans un mouvement lent mais continu.

En 2018, 86% des acquéreurs de logements anciens à Paris faisaient partie des CSP+, en hausse de 17 points en 20 ans. Cette augmentation s'est opérée **au détriment des employés et ouvriers** qui ne représentent plus que 5% des acquéreurs de logements anciens en 2018 contre 15% en 1998.

Ce constat vaut pour l'ensemble de la Région où **la part des acquéreurs employés et ouvriers a reculé de 27% en 1998 à 19% en 2018**, au profit des CSP+, passées de 60% à 73%.

Dans le détail au sein des CSP+, **c'est la part des cadres qui a le plus évolué en Ile-de-France**, passant de 27% en 1998 à 37% en 2018, alors que le poids des acquéreurs issus des professions intermédiaires est resté assez stable autour de 30%. Naturellement, ce phénomène est encore plus accentué dans Paris.

Couple et catégorie socio-professionnelle : quelle influence sur l'achat immobilier ?

Ces dernières années, **la part des « couples » où les deux acquéreurs font partie des**

catégories socio-professionnelle les plus favorisées est en augmentation constante, tant sur l'ensemble de la région (de 49% en 2014 à 56% en 2018), que dans la Capitale (de 67% en 2014 à 76% en 2018).

Dans Paris, la part des couples acquéreurs dont l'un appartient à une CSP+ et l'autre est employé ou ouvrier a reculé de 7% en 2014 à 5% en 2018. La part des couples dont l'un est CSP+ et l'autre n'occupe pas d'emploi est passé de 10% en 2014 à 5 % en 2018.